

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°10 Janvier 2017

Création du corps unique: premières concrétisations



Le décret statutaire portant création du corps de psychologues de l'Éducation nationale doit être publié d'ici la fin Janvier et en tout état de cause avant le 5 Février 2017, afin de permettre l'ouverture des concours.

Il est actuellement examiné par le Conseil d'Etat, sur la base du projet soumis et validé au CTM le 16 Novembre 2016. Gageons que les résistances qui se sont manifestées, plusieurs fois déjà pour stopper et freiner l'avancée du dossier n'interviendront pas de nouveau pour privilégier une vision idéologique de nos métiers au détriment d'une prise en compte des missions réelles des psychologues, attendues par tous. Le SNES-FSU demeure vigilant pour faire respecter les engagements pris par la Ministre..

16 Janvier 2017

Sommaire :

-Corps unique: dernière ligne droite

-Hors classe: Faites vos demandes

- Tableau d'avancement DCIO

Hors classe: Suivez votre dossier !

La campagne d'accès à la hors classe est lancée.

Pour cette année de manière transitoire, elle va s'effectuer dans le cadre du statut actuel. C'est pourquoi, la note de service évoque l'inscription au grade de DCIO, même s'il ne s'agira pas de postuler aux fonctions de DCIO. Ces candidatures feront l'objet d'une autre circulaire.

Tous les collègues qui sont entre le 7ème et le 11ème échelon sont concernés. Toutes les candidatures à la hors classe pour tous les corps se déroulent sur **I-PROF**. Il faut donc vérifier et compléter sur le site de votre académie les éléments concernant votre carrière. **Attention certaines académies ont fixé à la deuxième quinzaine de janvier la date limite pour la mise à jour des CV sur I-PROF.**

Le SNES met à votre disposition une fiche syndicale afin de permettre aux commissaires paritaires de vérifier tous les éléments de votre barème. N'hésitez pas à la renvoyer et à prendre contact avec les élu-e-s du SNES-FSU. <https://www.snes.edu/Groupes-de-travail-et-CAPN-pour-Co-Psy-et-directeurs-de-CIO-Annee-scolaire-2016.html>

La CAPN établissant la liste nationale des promus est fixée au 25 Avril.

Tableau d'avancement pour les futurs DCIO

Le MEN a confirmé qu'il y aurait bien un recueil des candidatures pour les collègues qui souhaitent postuler aux fonctions de DCIO. La DGRH va communiquer rapidement les modalités de candidatures qui seront examinées en CAPN.

